



MAIRIE DE RUE

RUE, le 23 janvier 2025

AVIS

*_*_*_*_*

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

Jeudi 30 janvier 2025 à 18 H
Salle du Conseil Municipal

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbaux

1.1. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2024

2. Personnel Communal

2.1. Régime indemnitaire Police municipale – institution de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement – DL2501

3. Propriétés communales

3.1. Convention de rétrocession des voiries, équipements et espaces communs de la zone d'aménagement route d'ABBEVILLE – DL2502

4. Finances

4.1. Convention de travaux relative au projet d'effacement des réseaux de la route de Saint-Firmin et de la rue des Fauvettes – DL2503

4.2. Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Budget Commune – DL2504

5. Questions diverses/Communication – Droit d'initiative

Le Maire, Jacky THUEUX

